

## EDITORIAL

J'ai de nouveau le plaisir de rédiger l'édito de ce nouvel exemplaire du Navetteur.

Depuis mon arrivée à la présidence, il y a un an, j'ai surtout vu les conditions des relations avec la SNCF se durcir.

Plus de panneau d'affichage en gare, plus de meuble comptoir pouvant servir de boîte aux lettres permettant des relations plus faciles avec les adhérents, une réunion annulée au dernier moment en décembre sous un prétexte que l'on peut estimer fallacieux (EFFIA qui gère le parking n'avait pas été invité alors que l'objet de la réunion portait essentiellement sur la mise en place d'un retour de milieu d'après midi) auxquelles s'ajoute le report d'un an, pour décembre 2010, de l'éventuelle mise en place de ce retour. Dur hiver !

Après cette accumulation de mauvaises nouvelles, nous pensons que le printemps s'annonçait plus radieux lorsqu'enfin la SNCF annonçait fin février le doublement des rames de retour des trains du soir et notamment celui de 18h10, objet de toutes les tensions depuis déjà plusieurs années. Ainsi, en mars, les voyageurs, en particulier les Vendômois, ont pu bénéficier de conditions de confort en rapport avec le prix élevé de leur abonnement.

Mais, alors que cette mesure nous avait été annoncée pour être valide jusqu'à l'été, depuis début avril, le doublement de la rame a été reporté sur le retour de 18h40 qui pose nettement moins de problèmes. Suite à nos demandes d'explication, nos interlocuteurs de la SNCF (Mr Rota, directeur régional et Mr Schwarz, chef des gares du Loir-et-Cher) ne font que confirmer que c'est comme ça et qu'ils n'y a rien à expliquer.

Devant notre insistance, ils ont promis de revenir au doublement des rames pour le 18h10. En attendant, il va falloir continuer à se tasser dans ce train. Pauvres de nous ! Que c'est dur d'être un TGViste vendômois !

Mais quelle que soit la difficulté, nous poursuivrons nos justes demandes jusqu'à leur satisfaction et je vous invite à nous rejoindre car plus nous serons nombreux plus nous pourrons nous faire entendre.

Bien cordialement,

Patrick CHIRON  
président de l'ASUTGV

## ACTUALITÉ



### Soirée champêtre le 19 septembre 2009

L'ASUTGV est heureuse d'y convier tous les usagers de la gare de Vendôme-Villiers (adhérents et non adhérents de l'ASUTGV) ainsi que famille et amis.

Cette fête commencera à **16 h 30** heures pour les **activités nautiques** : vous aurez la possibilité de disposer des infrastructures et des équipements de la Base Nautique du plan d'eau intercommunal (en accord avec l'Association Néovent) : jeux pour enfants, pédalos, canoës, kayaks, voile, optimists, catamarans ... (prévoir des vêtements secs).

### Dîner A partir de 19 h 00 :

- dégustation de vins des Coteaux du Vendômois AOC
- apéritif et buffet froid

*Les formulaires d'inscription seront distribués en gare prochainement et envoyés également par mail aux adhérents. Tarif avantageux pour les adhérents.*

## L'avenir du buffet de la gare en question...

A la création de la gare, la SNCF a accordé une concession de 18 ans au Syndicat Intercommunal pour l'Etude et l'Aménagement du Bassin d'Influence de la Gare TGV de Vendôme (SIEABIG) pour la gestion du buffet.

Le SIEABIG a confié la gestion du buffet à un restaurateur. Depuis plusieurs années, Monsieur Buffereau a développé l'activité de bar, restaurant et vente de produits du terroir.

Son activité démarre avec les cafés du matin avant le départ des 3 TGV pour Paris, puis les déjeuners pour les voyageurs du midi ou les employés des entreprises du parc technologique. Enfin, les derniers clients sont les voyageurs revenant de Paris le soir.

Un certain nombre de TGVistes regretteront M. et Mme Buffereau car en plus de l'accueil, ils dépannaient souvent en gardant des clés. On pouvait aussi se procurer la NR et les tickets du Vbus.

Cette concession a expiré au 31 mars 2009. Depuis, ce site est directement géré par la Société A2C, filiale à 100% de la SNCF, qui s'occupe du développement et de la gestion des espaces commerciaux en gare.

Compte tenu du lancement tardif de l'appel à candidatures, A2C a demandé à Monsieur Buffereau de poursuivre l'exploitation du buffet jusqu'aux vacances d'été, en attendant la reprise éventuelle par un nouveau gérant. Mais les vacances sont désormais finies...

Nous devrions savoir rapidement les résultats de l'appel à candidatures car la date limite des propositions était fixée au 8 juin.

L'ASUTGV s'est informée régulièrement auprès de la SNCF et du SIEABIG de la situation du buffet. En effet, celui-ci joue un rôle essentiel dans l'animation de la gare de 6h30 à 19h du lundi au samedi. Nous espérons vivement que ce commerce puisse perdurer à la gare et que les conditions de reprise du local ne soient pas dissuasives pour un éventuel restaurateur.

Dans l'immédiat, l'ASUTGV souhaite une bonne continuation à Monsieur et Madame Buffereau.

## NON ! Nous ne sommes pas des « voleurs »

Au nom de notre association et de l'ensemble des usagers du TGV, nous avons fait part à la rédaction de la Nouvelle République de notre

*« vif mécontentement et de notre "choc" à la vue de l'article "Ces voleurs de TGVistes" paru dans les colonnes de la NR du 13 mai 2009 sous le pseudonyme de Saint Georges, relayant les propos d'un "honorabile commerçant" ne trouvant plus sa place au parking Rochambeau ».*

Outre le fait que se faire traiter de voleur de façon anonyme relève de la diffamation gratuite et sans fondement, nous avons rappelé notre situation.

*« Nous payons chaque mois pour nous rendre sur notre lieu de travail plus de 470 € en abonnement SNCF, sans compter le parking ou le bus, environ 30 € chacun, et je ne pense pas qu'à ce titre nous puissions être taxés de profiteurs ou de voleurs.*

*Les 500 personnes qui prennent le TGV chaque jour ainsi que les entreprises qui l'utilisent sont aussi responsables du dynamisme du Vendômois et soutiennent pour une grande part le tissu commerçant de la ville.*

*Sans compter que parmi ces TGVistes, beaucoup sont vos lecteurs et n'ont pas compris cette attaque de bas étage.*

*Par ailleurs, sur le fond, votre article indiquait que les TGVistes monopolisaient les places gratuites du parking Rochambeau ce qui est largement invraisemblable car seulement une vingtaine de passagers montent au départ du bus Place de la Liberté. En supposant que quelques-uns d'entre eux prennent leur voiture pour se rendre à cet arrêt, ils auront tendance à se garer sur cette place (éloignée de l'hyper centre commerçant) plutôt qu'au parking Rochambeau qui se situe à 500 mètres.*

*Ceci veut dire que le nombre de voitures "ventouses" appartenant à des TGVistes sur le parking Rochambeau est probablement très inférieur aux cinq doigts de la main sur une capacité d'au moins 600 places.*

*Alors... faire une généralité de ces quelques voitures qui ont pris la précieuse place de "ces messieurs" les commerçants, relève de la caricature, comme dire que tous les commerçants seraient des voleurs, ce dont nous nous garderons bien. ».*

En conséquence nous avons prié le journaliste indélicat de bien vouloir faire paraître un rectificatif. Celui-ci est paru fin mai, mais seulement pour rappeler le début de notre réponse soit le coût du transport que nous dépensons et en se défaussant sur le fait que c'est un commerçant, sans préciser lequel, qui dénonçait les voitures "ventouses" sur les parkings de la ville, et sans non plus s'excuser de nous avoir traités un peu légèrement de "voleurs".

Heureusement, nous ne sommes pas rancuniers mais sachez que vous n'avez pas que des amis à Vendôme, notamment chez les commerçants, qui sont quand même bien contents de vos achats sur Vendôme, non ?

## Appel à témoin

Après plus de 6 mois de disparition, nous sommes toujours sans nouvelles du panneau d'affichage qui se trouvait depuis plus de 15 ans à la gare TGV de Vendôme-Villiers et qui assurait la relation, bien légitime, entre tous les usagers-clients de la SNCF. Toute personne susceptible de nous donner des informations à ce sujet est invitée à prendre contact auprès des membres de l'ASUTGV présents 5 jours sur 7 à la gare aux principaux départs et arrivées.

## Billet d'humeur

### Partir ou revenir ?

Avec la SNCF tout est vraiment possible, y compris revenir avant de partir ! Voici la méthode...

Vous êtes abonné et vous souhaitez passer un samedi après-midi à Paris. Vous allez vers 12 heures au guichet, donc un peu avance pour le train de 12h 37, et là le receveur vous informe que le train est complet et qu'il ne peut vous délivrer de réservation. Vous vous en doutiez un peu car le client juste avant vous a été obligé de prendre un billet de première classe pour pouvoir voyager (lui n'est pas abonné).

Devant votre déconvenue le guichetier a un éclair qui va vous sauver : si vous prenez une réservation pour le train suivant (rappelons au passage que l'abonné peut encore prendre une réservation sur les trains "encadrants") donc si vous prenez une réservation pour le train du dimanche midi, il n'y a plus de problème ! Et cela ne vous empêche pas de prendre la réservation de retour pour le samedi soir !

Donc vous partez un dimanche et rentrez le samedi la veille.

Trop forte la SNCF !

## Le shopping du navetteur

Le bistro de la gare TGV est sur le point de fermer ses portes, et le trajet Paris-Vendôme est trop court pour un fonctionnement de la voiture bar : vous avez une petite faim ?

Nous avons trouvé pour vous ces sympathiques gaufrettes, grâce auxquelles vous pourrez vous régaler et partager avec votre voisin des devinettes inscrites sur chaque gâteau.

Vente en épicerie



Avec la fin de l'été, les rayons du soleil vous gênent le matin très tôt ou le soir au retour, et votre voisin n'est pas d'accord pour baisser le store du wagon. Une seule solution : la paire de lunettes de soleil, avec des verres suffisamment clairs pour ne pas être l'objet de la curiosité des autres voyageurs.

Vente chez les opticiens

## Un peu de civisme ne nuirait pas...

À ceux qui se garent sur le parking "à la sauvage"...,

À ceux qui démarrent en trombe et empruntent le passage "arrêt minute" à toute allure...,

et

À ceux qui déposent des mots rageurs non signés à l'attention de l'équipe commerciale de la gare TGV de Vendôme...,

**l'ASUTGV ne peut en aucun cas soutenir ces manquements à la politesse et au civisme.**